

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques équipements de protection individuelle¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux équipements de protection individuelle, dans le sens de l'art. 2, al. 3, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par *seco* ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

7 octobre 2003

seco – Direction du travail
Installations et appareils techniques:
Marcel Berthoud

¹ Voir également FF 1997 IV 505, 1998 945, 1999 8992, 2000 1758 4577, 2001 1303 2245 5740, 2003 468 685

Normes techniques équipements de protection individuelle

Numéro	Titre	Référence journal off. -CE
EN 142	Appareils de protection respiratoire – Ensembles embouts buccaux – Exigences, essais, marquage Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme <i>EN 142 de 1992</i> publiée au Journal officiel des Communautés européennes C 44 du 19.2.1992 cesse à la date de la présente publication.	03/C 87/02
EN 171	Protection individuelle de l'oeil – Filtres pour l'infrarouge – Spécifications de transmission et utilisation recommandée Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme <i>EN 171 de 1992</i> publiée au Journal officiel des Communautés européennes C 345 du 23.12.1993 cesse à la date de la présente publication.	03/C 87/02
EN ISO 15027-1	Combinaisons de protection thermique en cas d'immersion – Partie 1: Combinaisons de port permanent, exigences y compris la sécurité (ISO 15027-1:2002)	03/C 87/02
EN ISO 15027-2	Combinaisons de protection thermique en cas d'immersion – Partie 2: Combinaisons d'abandon, exigences y compris la sécurité (ISO 15027-2:2002)	03/C 87/02
EN ISO 15027-3	Combinaisons de protection thermique en cas d'immersion – Partie 3: Méthodes d'essai (ISO 15027-3:2002)	03/C 87/02
EN 50365	Casques électriquement isolants pour utilisation sur installations à basse tension	03/C 87/02
EN 60743	Travaux sous tension – Terminologie pour l'outillage, le matériel et les dispositifs (CEI 60743:2001)	03/C 87/02
EN 60984/A1	Protège-bras en matériaux isolants pour travaux électriques; Amendement A1 (CEI 60984:1990/A1:2002)	03/C 87/02